

BULLETIN D'ADHÉSION – ANNÉE 2023

Adhésion individuelle et familiale

A retourner, complété et signé, par courriel à asso.innae@gmail.com ou par voie postale à : association InnAÉ, 12 avenue de la Vaite - 25000 Besançon

Coordonnées

NOM

Prénom

Secteur professionnel :

Adresse.

Code Postal

Ville

Téléphone portable

Courriel

J'autorise l'association InnAÉ à m'envoyer des actualités par courriel : oui non

Comment j'ai connu l'association InnAÉ :

J'étais adhérent.e à l'association InnAÉ l'année dernière : oui non

Informations récoltées pour l'Union départementale des associations familiales UDAF¹:

Situation familiale : marié - célibataire - divorcée -

Si marié : nom et prénom du conjoint :

Nombre d'enfants : Années de naissance des enfants :

J'adhère à l'association InnAÉ

adhésion individuelle : 12 €

adhésion familiale : 12 €

➤ nom et prénom des autres membres de la famille :

majeurs :

mineurs :

. Remarque : seules les personnes de plus de 16 ans peuvent adhérer individuellement à l'association. Les mineurs de plus de 16 ans doivent présenter une autorisation écrite de leurs parents ou tuteurs légaux.

Je soutiens l'association InnAÉ (facultatif)

je fais un don² à l'association InnAÉ d'un montant de : €

TOTAL : €

Règlement

par chèque, à l'ordre de : Association InnAÉ

en espèces, et je conserve le justificatif de paiement de ma cotisation

en ligne, via HelloAsso

par virement bancaire à IBAN : FR76 1250 6201 0256 5282 6393 901 - merci de préciser dans l'intitulé du virement « adhésion InnAÉ » ou « don InnAÉ », ainsi que votre nom si le compte débiteur n'est pas au nom de la personne adhérente.

Fait à, le

Signature :

1. L'UDAF s'engage par une charte de déontologie et la signature d'un accord de confidentialité. Aucun nom n'est transmis à des tiers. L'UDAF utilise vos données afin de consolider le nombre de familles adhérentes, de comptabiliser le suffrage familial de notre association, sans jamais ficher les personnes. L'ensemble de ce dispositif a été validé par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) pour encadrer strictement cet usage.

2. L'association InnAÉ est une association à but non lucratif (loi de 1901).